

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE

PRUNELLI DI FIUMORBU

SEANCE DU 01 JUILLET 2019

L'an deux mil dix-neuf le premier juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'André ROCCHI, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 21/06/2019

**Étaient présents :** ROCCHI André, PAOLI Christian, FILIPPINI Marie-Laure ; FRATICELLI Jean-Jacques ; SANTONI Marie-Josée ; ANDREANI Agnulina ; SANTONI Louis ; PIERI Pierre-Louis ; ELEGANTINI Muriele ; PAOLI Franck ; PAOLI Roxane ; FRANCISCI Lisa ; MURGIA Sandrine ; SUSINI Vincent ; SALDANA Esteban ; VILLARD-ANGELI Dominique

**Était absent :** MICAELLI Marie-Luce ; ACHILLI Nadine ; GUIDICELLI Sébastien ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; ANGELI Filippu Antone ; BARBONI Toussaint ; OTTOMANI Jean-François ; COLOMBANI Victoria ; ANDREANI-CASAMATTA Bernadette ; FRANCOVICH Stéphane ; ROSSINI Jean.

**Était représenté :**

MICAELLI Marie-Luce a donné pouvoir à PAOLI Franck  
BARBONI Toussaint a donné pouvoir à FRATICELLI Jean-Jacques  
ACHILLI Nadine a donné pouvoir à PAOLI Christian  
GAMBOTTI Marie-Pierre a donné pouvoir à FILIPPINI Marie-Laure  
ANGELI Filippu-Antone a donné pouvoir à PIERI Pierre-Louis  
COLOMBANI Victoria a donné pouvoir à ANDREANI Agnulina

Nombre de conseillers	
En exercice :	27
Présents :	16
Votants :	22
Absents :	11
dont représentés :	6

Vu l'article L2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la nomination du secrétaire de séance,  
Le Conseil Municipal désigne Monsieur Jean-Jacques FRATICELLI secrétaire de séance et assistée de Madame Emilie MUSETTI auxiliaire administrative.

\*\*\*\*\*

DEL010719-07

**OBJET : Modification des horaires de travail des services administratif et technique**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des changements horaires :

SERVICES	HORAIRES ACTUELLES	HORAIRES DEMANDEES
Technique	Du lundi au vendredi De 07h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00	Du lundi au vendredi De 06h30 à 13h30 avec une pause de 20 minutes Du 1er juin 2019 au 15 septembre 2019
Administratif	Du lundi au vendredi De 08h15 à 12h00 et de 13h45 à 17h00	Du lundi au vendredi De 08h30 à 15h30 avec une pause de 20 minutes Du 1 <sup>er</sup> juillet 2019 au 31 août 2019

Par courrier en date du 29 avril 2019, le Maire a demandé à Monsieur le Président du Comité Technique Paritaire de bien vouloir étudier ces propositions. Le conseil technique s'est réuni le 27 juin 2019.

Le CTP a émis un avis favorable concernant d'une part, la modification du planning et la mise en place d'astreinte hebdomadaire sur cette période, d'autre part,

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

- D'entériner ce projet de modification de planning pour le service technique et administratif tel qu'exposé ci-dessus et de le mettre en œuvre.
- D'autoriser le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- D'entériner ce projet de modification de planning pour le service technique et administratif tel qu'exposé ci-dessus et de le mettre en œuvre.
- D'autoriser le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an que ci-dessus.**

**Le Maire**

